Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: 14 (1999)

Heft: 9

Artikel: Le bibliothécaire d'aujourd'hui : un acteur dans la société de son temps : quels devoirs et quels droits?

Autor: McAdam, Daisy

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-769114

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE BIBLIOTHÉCAIRE D'AUJOURD'HUI: UN ACTEUR DANS LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS

QUELS DEVOIRS ET QUELS DROITS?

par Daisy McAdam

La tendance naturelle du bibliothécaire a été de tout temps de défendre les intérêts de ses utilisateurs quelle que soit la bibliothèque dans laquelle il fonctionnait. Le bibliothécaire a en effet toujours servi de relais entre les livres et son public, c'est-à-dire entre le document et son utilisateur. Ce rôle n'a fait que s'adapter à l'évolution technologique du document qui est passé du papier au numérique.

La bibliothèque d'aujourd'hui propose non seulement toujours des livres sur les rayons, des périodiques (revues et journaux), mais aussi des documents électroniques, sur cd-rom ou sur le web, tout en englobant des accès à Internet. Le rôle d'une bibliothèque est donc de s'adapter à son milieu en se diversifiant de plus en plus.

Parallèlement, le bibliothécaire a dû acquérir de nouvelles compétences pour satisfaire les besoins de ses utilisateurs. C'est ainsi qu'il est devenu spécialiste de l'information documentaire. La formation professionnelle vient d'ailleurs d'acquérir en Suisse ses lettres de noblesse grâce aux *Hautes Ecoles Spécialisées* mises sur pied par la Confédération.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a présenté le 18 février 1998 une stratégie comportant quatre principes pour l'établissement en Suisse d'une véritable société de l'information:

1. *Accès pour tous*
2. *Formation pour tous*
3. *Liberté d'organisation*
4. *Adhésion aux NTIC*

La mise en œuvre de cette stratégie est coordonnée par le *GCSI* (groupe interdépartemental de coordination Société de l'information). La *Bibliothèque nationale* y détient un siège, mais peine à faire entendre le point de vue des bibliothèques suisses qui y sont sous-représentées.

Par sa pratique quotidienne, le bibliothécaire devrait pouvoir prendre part à une telle réflexion nationale, car il est désormais en première ligne en ce qui concerne l'utilisation intensive des *NTIC* et de ce fait il occupe une place importante dans la société de l'information.

Il maîtrise non seulement son fonds documentaire imprimé (livres, revues, journaux) au moyen de catalogues informatisés depuis longtemps, mais aussi la fourniture électronique de documents (périodiques électroniques, articles, données), la recherche en ligne ciblée sur bases de données commerciales ou sur cd-rom, ainsi que la recherche sur Internet avec un savoir-faire professionnel indéniable.

Ces nouvelles connaissances et compétences, il les met au service de son public en assurant de plus en plus un rôle de médiateur et de formateur en donnant des instructions et des cours de méthodologie de recherche documentaire. Il agit dès lors dans la continuité d'une logique de formation continue qui a toujours été le propre de l'offre de base d'une bibliothèque.

QUELS DEVOIRS?

- Fournir l'information demandée par son usager quelle qu'en soit sa complexité.
- Favoriser l'exploitation optimale des ressources documentaires mises à disposition.
- Assurer l'accès démocratique et largement ouvert sur les moyens documentaires qui favorisent l'instruction et le développement personnel.
- Transmettre l'information documentaire la plus adéquate au meilleur coût possible.
- Agir sur le plan local dans un esprit de réseau et une vision globale de l'information.

QUELS DROITS?

- Au bénéfice d'un savoir-faire professionnel qui s'inscrit pleinement dans les grandes préoccupations de notre temps, le professionnel de l'information documentaire a le droit d'être pleinement reconnu dans son rôle par la société dont il est membre et acteur.
- Le droit de se baser sur la qualité et l'excellence du service rendu, plutôt que sur des valeurs quantitatives imposées par les autorités tutélaires.
- Le droit de dépasser le rôle purement administratif pour que les compétences du bibliothécaire et ses capacités analytiques du contenu des documents soient dûment reconnues.
- Le droit d'agir en faveur des personnes qui constituent le public plutôt que par rapport à des normes et à des exigences de rendement.

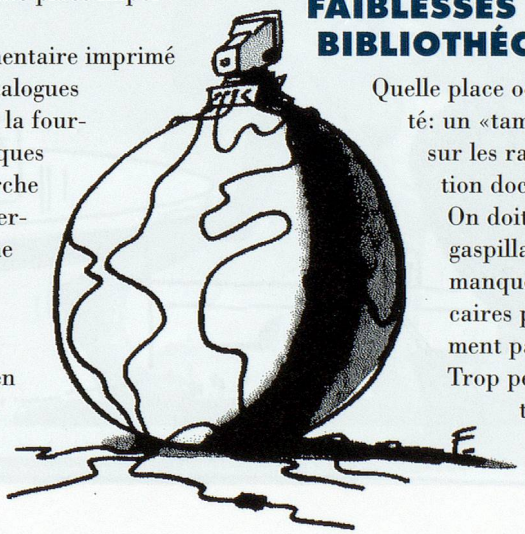

FAIBLESSES DES BIBLIOTHÉCAIRES SUISSES

Quelle place occupe le bibliothécaire dans la société: un «tampon» entre les usagers et les livres sur les rayons ou un spécialiste de l'information documentaire face à son public?

On doit malheureusement constater un réel gaspillage des compétences en raison du manque de reconnaissance des bibliothécaires par la société dont ils font naturellement partie.

Trop peu nombreux, ils sont sous-représentés sur la scène politique. La plupart du temps, les préoccupations de la société et des politiques concernant

les bibliothèques sont simplement des problèmes d'ordre budgétaire et financier.
Sans remettre véritablement en question le rôle essentiel des bibliothèques et des bibliothécaires, la société entrave de plus en plus le bon fonctionnement démocratique des bibliothèques par de nouvelles contraintes économiques et financières (inscription et prêts payants, droits d'auteur et copyright, licences et contrats divers, TVA sans faveur, tarifs divers, etc.).

CONCLUSION

Aujourd'hui, les bibliothécaires suisses ont su développer de nouvelles compétences dans le respect de leurs traditions professionnelles de rigueur méthodologique et de pertinence au niveau des données. Avec ces nouvelles capacités, ils peuvent pleinement assumer leur rôle de spécialistes d'information documentaire dans la société de l'information. Mais ces compétences sont rarement reconnues par le grand public et par la société en général. Les spécialistes de l'information documentaire conscients de leur valeur économique revendiquent la reconnaissance de leur nouveau rôle par rapport aux NTIC en tant qu'acteurs à part entière dans la société suisse contemporaine.
Le défi du changement provoqué par les NTIC crée de nouveaux rôles pour le bibliothécaire dans la société d'aujourd'hui. Ses compétences se diversifient avec de nouveaux rôles tels que médiateur, patrouilleur, passeur, intermédiaire, expert, instructeur, formateur, «facilitateur», etc.
Cependant, il faut constater qu'il y a crise en la demeure et que la profession est dans une phase de remise en question.

Cette prise de conscience engendre réflexions et recherches de nouvelles solutions. Une réflexion a, entre autres, été concrétisée par une démarche du *groupe de travail* de l'*Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses BBS* intitulé en toute simplicité *«Lobby CH des bibliothèques suisses»*.

En effet, la volonté de s'instituer en lobby actif et reconnu avec un groupe d'ardents défenseurs politiques de la cause des bibliothèques suisses est de plus en plus marquée. Il faut désormais garantir la poursuite d'une tâche qui assure un bon fonctionnement démocratique d'accès libre à l'information documentaire avec tous les moyens adéquats.

Le chemin pour y parvenir existe, mais il est long et laborieux. C'est plutôt un sentier semé d'obstacles et d'embûches. Il faut devenir solidaires et unis face à un tel objectif en s'attelant ensemble à cette tâche ardue, ne serait-ce d'ailleurs que pour assurer la survie de notre profession dans une société en mutation…

contact:
Daisy McAdam
Cheffe de bibliothèque
Université de Genève, Faculté S.E.S.
40, boulevard du Pont-d'Arve
1211 Genève 4
Tél.: 022/705 80 48, Fax: 022/343 61 09
E-mail: Daisy McAdam@ses.unige.ch